

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

PRESENTS : POCHELON Cyril – SANTACREUX Jean-Charles – BROUSSARD Françoise – GIRARD Nicolas - VIVAT Bernard – GIRY Patricia – DELHOMME Loïc – ROSSET Céline – LAMONOCA Anne-Marie – DELORME Joël

ABSENTE EXCUSÉE : RECHATIN Fabienne

M. Loïc Delhomme a été nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 25 mars 2026 et prend les délibérations ci-dessous :

DCM 2026/21 : COMPOSITION DU COMITE CONSULTATIF POUR L'ACTION SOCIALE

DCM 2026/22 : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

DCM 2026/23 : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT ADMR

DCM 2026/24 : INTEGRATION A L'ACTIF DE LA PARCELLE A2341

COMPOSITION DU COMITE CONSULTATIF POUR L'ACTION SOCIALE

Suite à la loi NOTRe, le Centre Communal d'Action Social (CCAS) a été dissous en 2015. Afin de rendre un avis sur toutes les demandes d'aides sociales et de proposer des événements en faveur, notamment des personnes âgées, un Comité Consultatif pour l'Action Sociale (CCAS) composé d'élus et de personnes extérieures a été créé par la délibération n°2020/33 en date du 19 juin 2020.

Le renouvellement du Conseil Municipal issu des élections municipales de 2026 entraîne un renouvellement général de la composition dudit comité.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal :

- Nomme en tant qu'élus :
 - Mme Anne-Marie LAMONOCA, Présidente du Comité
 - M. Joël DELORME
 - Mme Fabienne RECHATIN
 - Mme Patricia GIRY

- Nomme en tant que non élus :
 - Mme Annick FLEURY
 - M. Didier PACALON
 - Mme Claudine DESJARDINS
 - Mme Evelyne ABRIAL

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) est composée du maire ou d'un adjoint et de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré dresse une liste de 24 contribuables, parmi lesquels seront choisis par la Direction Générale des Finances Publics, 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT ADMR

M. le maire explique que suite au renouvellement du Conseil Municipal issu des élections municipales de 2026, le conseil doit désigner un élu pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration de l'Aide à Domicile en Milieu Rural.



Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal a nommé Mme Fabienne RECHATIN représentante de la commune de Le Mas-de-Tence au sein du Conseil d'Administration de l'Aide à Domicile en Milieu Rural.

INTEGRATION A L'ACTIF DE LA PARCELLE A2341

La cession d'un délaissé de voirie Chemin de la Peniète, constatée par la délibération n°2021-22 du 2 mars 2021, est attestée par l'acte de vente auprès de Maître Samuel Dumas (Saint Agrève) en date du 13 mars 2026.

Il convient, dans un souci de régularisation de l'inventaire, de procéder à l'intégration du bien suivant par opération non budgétaire :

Désignation : Parcelles de terrain cadastrées A 2341

N° d'inventaire : 2113/2026/01

Valeur nette comptable : 2€ x 108 m² = 216€

Date d'acquisition : temps immémoriaux

Imputation comptable du bien : 2113

Durée d'amortissement : Non amortissable

Questions diverses :

- Le Team Auto Sport qui organise le Rallye du Haut-Lignon le 3^{ème} week-end de septembre a modifié le tracé de la course qui passera par les Quatre routes avant d'arriver aux Jamillons. Ce changement entraîne que la Départementale n°18 sera barrée de 8h à 21h et que toute sortie du Mas-de-Tence devra se faire exclusivement par le hameau de Platespinat. Il sera demandé au Team Auto Sport d'être très vigilant quant à la signalisation des déviations et de communiquer le mieux possible afin que chacun puisse s'organiser pour ne pas être bloqué le jour J.
- Divers travaux sont à prévoir au gîte du Belvédère avant de pouvoir valider les différentes réservations du printemps : panne du chauffage et fuites d'eau en cas de pluie.
- Un rafraichissement du gîte l'Ecole a été effectué avant la 1^{ère} réservation : travaux de plâtrerie et peinture, réparation de fuites d'eau à la cuisine.
- Une lettre d'informations à la population est en cours de rédaction et devrait être distribuée très prochainement.